DLP 26-12-90141344

Avertissements agricoles Auvergne

SPV

ISSN : 0763 - 7756

Grandes cultures

Le 21 Septembre 1990 **N° 15**

COLZA
Altises: Ne pas intervenir
A surveiller
CEREALES
Traitement des semences
Désherbage
Expérimentation - pré-levée

COLZA

Stades

Levée : A

1 à 2 feuilles : B1 - B2

GROSSE ALTISE

Situation

- Captures : Très faibles pour l'instant.
- Morsures : Rares.

Préconisation

Pas d'intervention à l'heure actuelle.

Surveiller vos cultures (captures en cuvette jaune et intensité des morsures sur les cotylédons et les jeunes feuilles).

Seuils d'intervention :

- Avant B2 dès que 3 pieds sur 10 présentent des morsures.
- Après B2 dès que le cumul de 30 captures est atteint en cuvette afin de limiter les infestations larvaires.

LIMACES

A surveiller dès la germination et jusq'au stade B4. Installer un piégeage à l'aide de granulés anti-limaces mis sous une tuile.

Intervenir si nécessaire.

CEREALES

TRAITEMENTS DES SEMENCES

De nombreux ennemis des cultures peuvent s'attaquer aux céréales *dès le semis* et provoquer des *baisses de rendement et de qualité*.

Le dépliant vert I.T.C.F. - S.P.V. joint avec notre dernier bulletin vous permettra de choisir les produits adaptés.

Les semences certifiées sont traitées industriellement, l'agriculteur ayant le choix entre plusieurs niveaux de protection : T2 à T9.

N° de série : 743

SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
RN 89 Marmilhat
63 370 LEMPDES

Publication périodique
Directeur-Gérant : B. MORIN
CPPAP N° 525 AD - Abonnement Annuel : 180 F
Chèques : Régie de recettes D.R.A.F.
Imprimerie D.R.A.F.



Les semences de ferme peuvent être employées à condition d'utiliser une récolte de qualité et d'effectuer un traitement des semences correct (matériel adapté et produits efficaces. *Il faut assurer un bon enrobage.* **Attention** : *Bien respecter les doses homologuées.*

- <u>En résumé :</u>

1 - Protection de base nécessaire

a) Sur blé

- Fonte des semis et Carie : cette dernière maladie est en recrudescence en 1990. On utilisera une récolte ayant moins de 1 % de grains cariés.

Les spores germent au moment de la germination du grain (provenance : graines et sol). Le parasite pénètre dans la jeune plantule et envahit l'ébauche de l'épi.

Au-delà du stade 2 feuilles, il n'y a plus de contamination.

Les semis tardifs sont les plus exposés. (végétation ralentie).

Produits : manèbe, mancozèbe, bétaxate, thiabendazole, bitertanol, triadiménol.

b) Sur orge

- Helminthosporiose gramineum : utiliser iprodione, imazalil, bétaxate, triazoxide.

c) Les Corbeaux

- Employer anthraquinone, endosulfan ou triacétate ou guazatine.

d) Les Taupins

En cas de risques élevés (retournement de prairies) effectuer un traitement en plein au lindane au moins 10 jours avant le semis à 1350 g de m.a./ha ; **<u>dose maximale autorisée depuis Juillet 90.</u>**

2 - Protection renforcée

a) Contre le Charbon nu de l'orge

Préférer un fongicide du groupe des triazoles (T6, T8, T9) = flutriafol, triadiménol, diniconazole, myclobutanil. Des phénomènes de résistance sont maintenant signalés avec carboxine, fenfuran.

b) Contre la Mouche grise

Le traitement des semences demeure le moyen de lutte le plus efficace en situations à risque. (Protection du groupe T4).

En AUVERGNE, des dégâts de Mouche Grise sont occasionnels en Limagne sur précédent betteraves surtout en cas d'hiver rigoureux et de semis tardifs.

Produits autorisés

Groupes	Matières Actives	Spécialités	Doses/ma./q	Sélectivité	Efficacité
T4 A	Lindane + Endosulfan	Nombreuses	40 g + 100 g	Bonne	Rémanence faible
T4 B	Diéthion	GERMITO	150 g	Retard levée	Moyenne
	Fonofos	CAPFOS	175 g	Retard levée	Bonne
	Téfluthrine	AUSTRAL	20 g	Très bonne	Bonne

Des prélèvements de sol seront effectués cet automne en Limagne (comptage d'oeufs), pour préciser le niveau de risque.

c) Oïdium

Les semis précoces sont plus exposés, notamment l'orge d'hiver. La nuisibilité de l'oïdium est à préciser malgré une efficacité certaine.

Produits efficaces :
- Triadiménol : BAYTAN.
- Flutriafol + éthyrimol : FERRAX, GEOR.

DESHERBAGE CEREALES
GRAMINEES ET DICOTYLEDONES EN PRE-LEVEE
EXPERIMENTATION - SERVICE PROTECTION DES VEGETAUX

Campagne 1989 - 90, 13 essais en France.

*** PROGRAMME**

Plusieurs spécialités à base d'urées substituées,

CHANDOR (4 l) : linuron (480 g) + trifluraline (960 g)
GLEAN T (4 kg) : méthabenzthiazuron (2 800 g) + chlorsulfuron (20 g)
QUARTZ GT (3,6 l) : isoproturon (1 800 g) + diflufénicanil (225 g)
PENALTY (7 l) : chlortoluron (1 750 g) + néburon (735 g) + trifluraline (490 g)
TRAPEZE (5 kg) : chlortoluron (2 500 g) + triasulfuron (15 g)

*** PRINCIPAUX RESULTATS**

1) Efficacité

% efficacité moyen sur les principales adventices

Adventices / Produits	CHANDOR Réf. 1	GLEAN T Réf. 2	QUARTZ GT	PENALTY	TRAPEZE	Infestation moyenne par m2
Vulpin des champs **Alopecurus myosuroïdes**	76,4	95,4	95,1	95,7	96,5	108,7 4 essais
Ray-grass **Lolium multiflorum**	49,4	65,2	79,2	65,7	64,3*	162,8 2 essais
Alchemille des champs **Aphanes arvensis**	99,2	100,0	100,0	100,0	94,9*	12,9 4 essais
Fumeterre officinale **Fumaria officinalis**	70,3	95,8	98,5	100,0	71,4*	6,45 2 essais
Géraniums **Geranium sp**	46,7	90,0	95,0*	63,6	70,0*	10,25 2 essais
Gaillet gratteron **Galium aparine**	38,8	62,0	81,9	43,5	38,8*	8,2 4 essais
Matricaires **Matricaria sp**	71,3	98,3	91,3	82,8	92,5	18,5 6 essais
Coquelicot **Papaver rhoeas**	98,8	98,8	100,0	100,0*	100,0*	15,8 3 essais
Mouron blanc **Stellaria media**	86,3	98,5	100,0	99,5	98,8	10,8 4 essais
Véronique à feuille de lierre **Veronica hederaefolia**	63,9	91,8	100,0	61,9	70,5	5,4 4 essais
Véronique de perse **Veronica persica**	87,9	98,3	100,0	84,6	80,6	23,8 4 essais
Pensée des champs **Viola arvensis**	63,8	74,4	100,0	70,7	84,4*	36,0 7 essais
Pensée sauvage **Viola tricolor**	100,0	100,0*	87,5	100,0	100,0	6,5 2 essais

* Nombre d'essais restreint

P23

2) Sélectivité

QUARTZ GT : 1 essai avec problèmes assez importants durant le tallage : perte de pieds

PENALTY : Bonne sélectivité, attention aux variétés sensibles : cette spécialité apporte 1750 g/ha de chlortoluron

TRAPEZE : 2 essais avec une très légère phytotoxicité :
note 0,25 /10 en AUVERGNE
note 1,0/10 en FRANCHE-COMTE

se traduisant par une légère décoloration ou par un léger tassement de la végétation. Ces phénomènes disparaissent début montaison.

3) Commentaire sur le TRAPEZE

Seule nouveauté commerciale de prélevée, a obtenu une autorisation de vente en Juin 1990 sur blé tendre d'hiver et orge d'hiver à la dose de 5 kg/ha.

Commercialisée par LA QUINOLEINE, elle associe une urée substituée bien connue : le chlortoluron à une sulfonylurée : le triasulfuron.

Sur blé tendre d'hiver, TRAPEZE s'utilise en prélevée et en postlevée précoce, uniquement sur variétés tolérantes au chlortoluron. Sur orge d'hiver, seul l'usage de postlevée précoce est préconisé.

Les efficacités relatées dans le tableau concernent une première année d'expérimentation et sont donc à considérer avec prudence :

Bonne efficacité Vulpin, sur Ray-grass : efficacité à confirmer ultérieurement.

Efficacité anti-dicotylédone globalement satisfaisante avec néanmoins un niveau moyen sur Véronique et sur Pensée des champs.